

SÉANCE extraordinaire

Le 20 décembre 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 20 décembre 2022, à 18 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, madame la conseillère Josée Collin et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

EST ABSENTE : Madame la conseillère Meggie Ritchie.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

221220.396 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'adopter le budget des recettes et des dépenses de la Ville de Chandler pour l'année 2023 au montant de treize millions cinquante-quatre mille sept cent dix-neuf dollars (13 054 719 \$), tel qu'il appert au document joint aux présentes sous la cote « Annexe A » pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu que le document explicatif de ce budget soit et est publié dans un journal diffusé dans la municipalité en conformité avec les dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

221220.397 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que le Conseil approuve le programme triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 tel que déposé et joint aux présentes sous la cote « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

221220.398 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 18 h 13.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier